0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 14/09/2021.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable [X]
Avis défavorable [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:11

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité les différents bilans présentés 2020 2021

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

Le président présente au CA les différents bilans de l'année 2020-2021 :
- Bilan Vie scolaire
- Bilan CDI
- Bilan Psy-EN
- Bilan et perspectives de l'AS
- Bilan et perspectives du FSE (aucun document n'est joint car suite à la crise sanitaire,le FSE n'a pas eu d'activités en 2020 2021)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:14

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conventions/Contrats/Services
Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à les signer.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:18

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Concession de logement

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité la répartition des logements.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le Président demande l'autorisation au Conseil d'Administration de pouvoir concéder les logements comme suit :
-Logement n°1 à Monsieur BELLY, agent territorial (convention d'occupation précaire)
-Logement n°2 à Monsieur GACHIGNARD, principal (Nécessité absolue de service)
-Logement n°3 à Monsieur RODIER, gestionnaire (Nécessité absolue de service)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:21

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021
Numéro de la DBM : 9
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

accepte le prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 4500 €. 2500 € seront affectés au service ALO pour couvrir des achats informatiques et la hausse de la viabilisation. 2000 € seront affectés au service SRH pour des dépenses de maintenance de matériels et la location de turboself.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:24

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programme d'actions 2021 2022

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité le programme d'actions 2021 2022

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les membres du conseil d'administration votent à l'unanimité le principe de la réalisation des projets 2021 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:27

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de signer les conventions à hauteur de 500 euros

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à l'unanimité le chef d'établissement à signer les conventions à hauteur de 500 euros.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les conventions à hauteur de 500 euros sans avoir besoin de le réunir. Le conseil d'administration sera bien évidemment informé des conventions qui auront été signées.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:29

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

relative à l'occupation à titre précaire d'un logement de fonction vacant à M. BELLY Jean-Luc, agent de maintenance contractuel au collège de Lezay

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:32

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des dégradations

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Bruno Gachignard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité les tarifs des dégradations 2022.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Monsieur Rodier, gestionnaire, présente des tarifs inchangés par rapport à l'année passée. Seul le tarif de remplacement de la carte de self est ajouté.
Les membres du conseil d'administration à l'unanimité adoptent les tarifs des dégradations 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gachignard
Prénom : Bruno
Signé le: 11/10/2021 10:41:36

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.